

## COMPTE-RENDU

### Conseil de proximité Chartrons

Mardi 14 novembre 2023, Annexe de l'école Dupaty



Etaient présents :

- Vincent Maurin, Maire adjoint du quartier Bordeaux Maritime
- Avec la participation des services de la Ville de Bordeaux et de Bordeaux Métropole et des partenaires : Fanny Gabriel (mairie de quartier Bordeaux Maritime), Jérôme Durand (direction des équipements d'animation et d'éducation, Ville de Bordeaux), Laëtitia Lambert (police municipale, Ville de Bordeaux), Sabrina Villa (assistante de Vincent Maurin), Isabelle Burssens, Pauline Legardien (mission démocratie permanente, Ville de Bordeaux), Kévin Fabra (US Chartrons)
- 80 habitants

## INTRODUCTION DE VINCENT MAURIN

Vincent Maurin remercie les participants et participantes pour leur présence. Le conseil de proximité est l'occasion de présenter les projets et d'échanger sur les questions relatives à l'environnement proche (aménagement urbain, tranquillité publique, logement, services publics...). L'ordre du jour est le suivant :

- Projet d'équipement associatif et de crèche Bourbon Pagnol
- Stationnement payant et consultation des habitants en 2024
- Nouveaux projets de l'US Chartrons
- Point sur les chantiers en cours et à venir

Les manifestants présents dans la salle sont des représentants de l'association des habitants des péniches des Bassins à flot. Ils ont des revendications qui dépendent en grande partie du Grand Port Maritime de Bordeaux. Ce sujet est aux mains de la justice et à discuter avec les autorités compétentes.

Mission Démocratie Permanente

## PROJET D'EQUIPEMENT ASSOCIATIF ET DE CRECHE BOURBON PAGNOL

Cet équipement, dont la construction vient de démarrer, se situe en face du groupe scolaire Jean-Jacques Sempé et comprendra deux types d'activités : crèche et salles municipales avec espaces associatifs.

Le rez-de-chaussée disposera de salles avec des jauges différentes pour diverses activités et réunions. Il y aura aussi une salle de 250m<sup>2</sup> modulable et un espace traiteur.

Les étages seront destinés à une crèche de 60 places. Les repas des enfants seront préparés sur place pour une meilleure alimentation.

Le bâtiment, les terrasses et les espaces extérieurs seront végétalisés pour lutter contre les îlots de chaleur. 300m<sup>2</sup> de panneaux photovoltaïques seront installés.

La livraison est prévue en mai 2025. La mise en service aura lieu en septembre 2025.

Coût du projet : 10 900 000 €.



Dans l'ancienne école située 5 rue Lucien Faure, un autre projet petite enfance est à l'œuvre avec la création d'un relais d'assistantes maternelles pouvant accueillir une quinzaine d'enfants. Il sera mis en service d'ici 3 ans.

## ECHANGES AVEC LES PARTICIPANTS ET PARTICIPANTES

« Les salles sont à la disposition de quel type d'association ? »

Vincent Maurin indique que l'attribution des salles n'est pas définitivement arbitrée. L'UFOLEP, actuellement située dans l'ancienne école 5 rue Lucien Faure, aura ses locaux dans cet équipement. Il sera nécessaire d'étudier les demandes de locaux des autres associations du quartier. La grande salle sera mutualisée pour les réunions municipales et associatives.

« Quel est le périmètre pour les demandes de places en crèche ? »

Vincent Maurin précise qu'il existe plusieurs crèches aux Bassins à flot. Le public de proximité sera prioritaire. La répartition des places se fera aussi en fonction des critères d'attribution définis par la Ville et des listes d'attente.

## STATIONNEMENT PAYANT ET CONSULTATION DES HABITANTS EN 2024

### Les objectifs

- Encourager le stationnement de courte durée
- Améliorer le taux de rotation des véhicules : réduction des voitures ventouses
- Encourager le report modal (vélo, tramway, bus, covoiturage, piéton...)
- Maintenir la fonction résidentielle des centres villes

Mission Démocratie Permanente

## La libération de l'espace public

Une enquête de Bordeaux Métropole montre que, suite au passage au stationnement résident :

- 8,5% des habitants des quartiers où le stationnement payant sur voirie a été mis en place abandonnent la voiture et changent de mode de déplacement,
- 20% des automobilistes qui venaient dans ces quartiers en voiture changent de mode,
- Les transports en commun (pour environ 50% du report des habitants de ces quartiers), la marche (20% des reports) et le vélo (20% des reports) sont les grands gagnants de ces changements de comportement.

## Constats sur Chartrons Nord

- Insuffisance du nombre de places de stationnement
- Stationnement illicite : véhicules ventouses, trottoir, double file
- Secteur tendu - proximité avec la ligne C du tramway
- Nombreuses constructions dans le quartier - aménagement des Bassins à flot
- Sollicitations des habitants du secteur

## Dispositif du stationnement sur voirie à Bordeaux

56 000 places de stationnement dont :

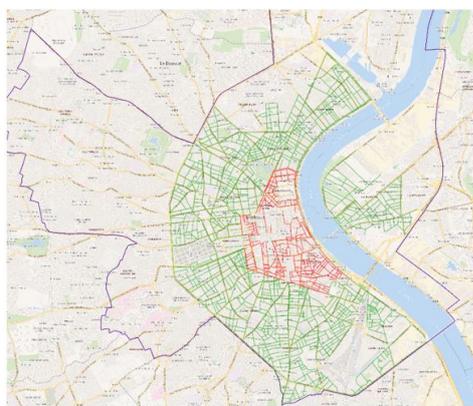
- 23 000 places payantes

### Comment payer son stationnement ?

- Horodateur
- Application EASYPARK ou FLOWIRD

2 catégories d'usagers :

- Résidents
  - Non-résidents : visiteurs
- + cas spécifiques

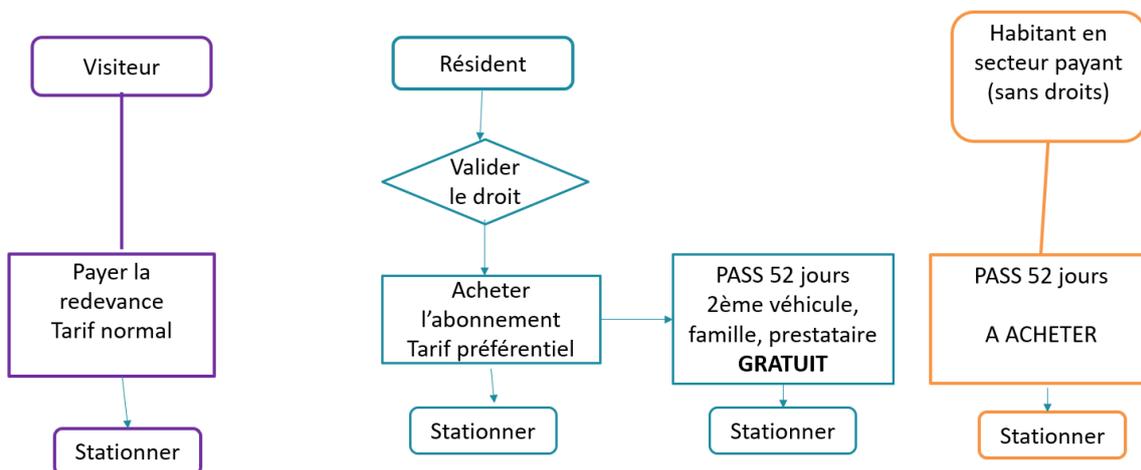


2 zones de tarification horaire



<https://plan.bordeaux.fr>

## Différentes situations de vie



## Tarif résident

24h	1€
7 jours	6€
14 jours	10€

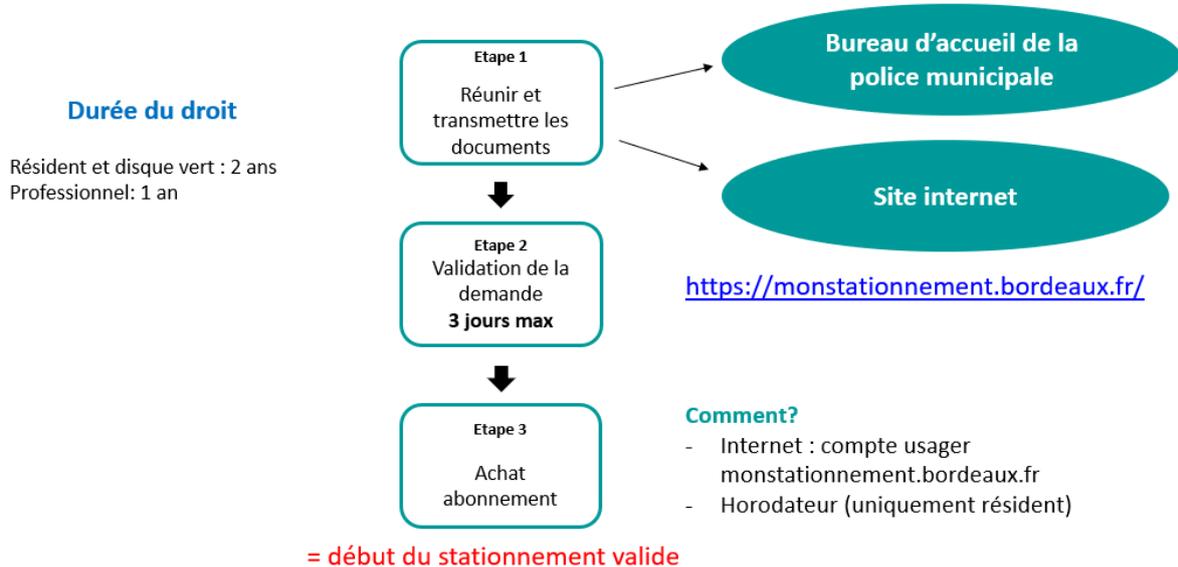
1 mois	15€
3 mois	45€
6 mois	90€

12 mois : 165€

Pièces justificatives :

- Carte grise
- Justificatif domicile : attestation assurance habitation ou avis imposition (habitation/ revenus/ foncier)

### Tarif préférentiel : procédure de demande de droit

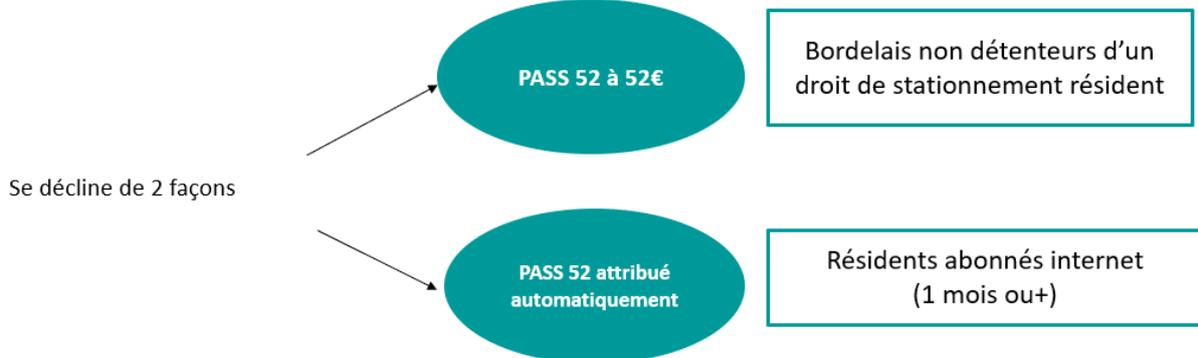


### Pass 52

Pourquoi ? Faciliter le stationnement du second véhicule du foyer, des amis, famille et prestataires de service

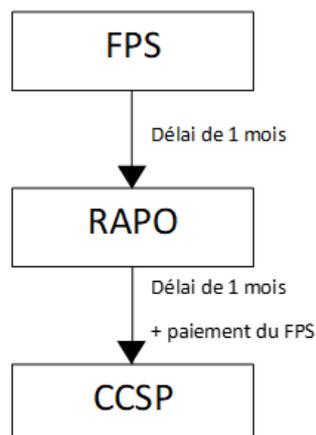
Pour qui ? Bordelais habitant une zone de stationnement payant

Objectif : Bénéficier jusqu'à 52 jours de stationnement pour un ou plusieurs véhicules



### Contester un forfait post-stationnement

Procédure applicable à tous, quel que soit son statut, résidents, non-résidents, professionnels, personnes titulaires d'une CMI...



## **Consultation publique pour les habitants des Chartrons Nord (entre le cours Saint-Louis et le boulevard Alfred Daney)**

- Distribution d'un courrier dans les boîtes aux lettres mi-janvier 2024

Vote du 22 janvier au 16 février 2024 :

Vote numérique sur la plateforme Bordeaux participation : <https://participation.bordeaux.fr>

Vote papier via l'urne à disposition dans l'une des structures du quartier

- Engagement de la municipalité à suivre l'avis majoritaire à l'issue de cette consultation

## **ECHANGES AVEC LES PARTICIPANTS ET PARTICIPANTES**

### **Fonctionnement du stationnement résident**

« *Serait-il possible d'allonger le délai de recours FPS ?* »

Laëtitia Lambert indique qu'il s'agit d'une réglementation nationale.

« *Le pass 52, c'est compliqué pour enregistrer le stationnement donc on prend des amendes. Il y a des problèmes de connexion avec France connect* ».

Laëtitia Lambert explique qu'il y a eu des soucis en 2022. Désormais, il est possible de s'enregistrer et de créer un espace avec France connect ou une adresse électronique. Le site a été amélioré.

« *Nous avons plusieurs voitures mais on ne peut pas toutes les enregistrer. Il faut donc penser à faire les changements quand on stationne telle ou telle voiture. On ne pourrait pas toutes les enregistrer ?* »

Laëtitia Lambert fait savoir qu'un travail est en cours sur l'application pour changer facilement de véhicule en stationnement.

« *J'ai une carte PMR mais ai-je droit au pass 52 ?* »

Laëtitia Lambert répond qu'il est possible d'acheter à part le pass 52 pour avoir 52 jours de stationnement par an pour les proches. C'est possible aussi pour les personnes qui n'ont pas de véhicule.

« *Il faut enregistrer la carte PMR mais comment on fait dans les autres communes ?* »

Laëtitia Lambert explique qu'il faut mettre la carte sur le pare-brise. A Bordeaux, il faut s'enregistrer car le contrôle se fait avec un véhicule ».

« *Comment ça se passe quand on se fait verbaliser alors qu'on est à l'horodateur ?* »

Laëtitia Lambert mentionne l'existence d'un délai de 5 minutes entre le moment où le ticket est pris à l'horodateur et la verbalisation par le centre de contrôle.

« *Nous habitons aux Bassins à flot et nous n'avons pas de carte de résident, on ne nous reconnaît pas comme résident* ».

Laëtitia Lambert précise que c'est parce que le secteur concerné n'est pas payant.

« *Pourquoi à Saint Augustin et Caudéran, aucune place n'est payante ?* »

Vincent Maurin spécifie que ces zones ont fait l'objet d'une consultation sur la mise en place du stationnement payant et que la majorité des habitants a dit non. Cet avis a été respecté et le stationnement résident n'a pas été étendu.

### **Incivilités**

« *Comment ça se passe la nuit rue Bourbon avec des voitures qui se garent n'importe où ?* »

Vincent Maurin appelle les habitants à recourir à la police municipale pour l'enlèvement des véhicules puisqu'il s'agit de stationnements illicites. Des potelets sont installés dès lors que c'est possible.

« *Les potelets ne sont pas remplacés quand ils sont cassés et les voitures se garent dans les espaces vides. Les piétons ne peuvent plus passer. Que fait la police municipale ?* »

Vincent Maurin explique que la police municipale peut verbaliser et procéder à l'enlèvement du véhicule.

## Places handicapées

« *Serait-il possible d'augmenter le nombre de places handicapées notamment cours Edouard Vaillant ?* »

Vincent Maurin précise que la municipalité a la volonté de développer la mobilité pour les personnes handicapées par la mise à disposition de places appropriées, notamment lorsqu'il y a des rénovations de voie (ce qui est le cas du cours Edouard Vaillant).

Fanny Gabriel rappelle les contraintes techniques pour créer des places handicapées (hauteur, largeur, longueur, niveau du trottoir...). Parfois, il n'est pas possible de le faire.

## Valorisation des mobilités

« *L'argent récolté par les verbalisations pourrait être fléché automatiquement vers des actions de mobilité ?* »

Vincent Maurin indique que cet argent couvre d'abord les frais liés à la lutte contre le stationnement illégal et sert ensuite à valoriser les nouvelles formes de mobilités.

## NOUVEAUX PROJETS DE L'US CHARTRONS

L'US Chartrons, situé place Saint Martial, est née en 1908. Cette association, labellisée maison de quartier en 1994, a développé des activités culturelles et sportives.

Dans les années 2000, en partenariat avec la Ville, elle a développé les accueils collectifs d'enfants dans les écoles pour les modes de garde périscolaires et extrascolaires.

La réhabilitation du site en 2020 par la Ville de Bordeaux a fondamentalement changé le paysage de l'US Chartrons. 1 500 m<sup>2</sup> sont désormais disponibles et permettent de répondre à la demande croissante d'activités.

L'US Chartrons, c'est :

- 50 activités sportives (sports individuels, raquettes, collectifs, de combat) et culturelles,
- 5 000 participants,
- 11 établissements scolaires de l'école Balguerie jusqu'aux Bassins à flot en passant par l'école Alfred Daney et l'école Sousa Mendès,
- Des activités éducatives, individuelles et collectives,
- Des activités événementielles (ciné quizz, représentation de chorale, tournois d'échecs...)

Le nouveau projet de la rentrée est de développer une brasserie associative pour :

- promouvoir les ateliers éducatifs,
- consolider les emplois pour les salariés de l'association à temps partiel,
- poursuivre le lien social et la dynamique de quartier,
- cultiver l'art de vivre.

Pour venir manger à la brasserie Le Patro de Jeannot, il faut être adhérent (1€). La brasserie est ouverte tous les midis du lundi au samedi et en soirée uniquement le vendredi et le samedi. La grande salle est également dédiée aux activités associatives sur le reste de la semaine.

## ECHANGES AVEC LES PARTICIPANTS ET PARTICIPANTES

« *Le restaurant prend toute la place. Il faut que ça reste un bistro alors qu'ici il y a une logique concurrentielle. L'équipement n'est pas accueillant, il est fermé au quartier. Le panier de basket a été supprimé dans la cour. Où sont les enfants ? Je suis sceptique sur la gestion du lieu avec du personnel à la fois animateur et serveur. L'activité senior a été supprimée car elle n'était pas rentable. Qu'allez-vous faire quand le restaurant ne sera pas rentable ?* »

Kévin Fabra indique qu'une partie de la cour est destinée au restaurant. Le panier de basket a été supprimé mais c'était déjà le cas avant l'ouverture du restaurant à cause des nuisances pour le voisinage. Un panier mobile est à la disposition des adhérents. Il va falloir patienter avant de réintégrer le centre de loisirs. Celui de Balguerie vient tous les mercredis. C'est toujours un lieu de convivialité. Le restaurant est un héritage historique. Les animateurs qui ont du mal à finir les fins de mois sont contents de travailler sur des heures complémentaires dans le restaurant. Quant à l'activité senior, il y avait peu d'inscrits, nous avons proposé de fusionner ce cours avec un autre.

« Lors du dernier tournoi d'échec, nous n'avons pas pu rester grignoter pendant que les petits jouaient. Pourquoi ? »

Kévin Fabra rappelle que le vendredi soir, il y a la brasserie mais le repas est proposé aux participants. Quand il y a une activité associative, le repas est pour les associations.

« Pourquoi les enfants ne peuvent pas déjeuner au restaurant de l'US Chartrons le midi ? Les locaux sont inutilisés. »

Kévin Fabra précise que le projet de restaurant n'a pas été pensé dans ce sens. Une expérimentation de restauration collective sera lancée cet été pendant les vacances scolaires. 6 accueils de loisirs seront reçus. Concernant les locaux, il y a moins d'affluence la journée mais à partir de 17h30 jusqu'à 22h, les créneaux sont complets.

« L'école élémentaire Dupaty devait partager ses locaux avec l'US Chartrons pendant les travaux de cette dernière. Les travaux sont terminés et les locaux sont toujours partagés. Aujourd'hui, il y a des locaux qui pourraient accueillir les enfants pour les repas et ils servent de restaurant ».

Vincent Maurin évoque l'étonnement de riverains par rapport au nouveau projet de l'US Chartrons d'où la mise de ce sujet à l'ordre du jour du conseil de proximité. La Ville a des exigences pour chaque association qui a des missions déléguées de service public. Beaucoup de structures juxtaposées prennent en charge l'accueil périscolaire et extrascolaire, c'est une démarche historique. Aujourd'hui, les territoires continuent de répondre aux besoins de service public avec une approche sociale et l'US Chartrons n'y échappe pas. Le problème de restauration au niveau de l'école Dupaty a été exprimé et il s'agit maintenant de trouver une solution de manière mutualisée. Le restaurant de l'US Chartrons a par ailleurs une vocation pédagogique avec la mise en place d'ateliers culinaires en direction des enfants pour une éducation au goût et à la cuisine. Il sera nécessaire de travailler pour répondre à l'afflux de population.

## POINT SUR LES CHANTIERS EN COURS ET A VENIR

<b>Esplanade Saint-Louis</b>	Phase finale des études réalisée en janvier afin de rédiger le cahier des charges des entreprises de travaux (6 à 9 mois de consultation des entreprises). Expropriation des deux parcelles appartenant au centre commercial Leclerc en cours prise de possession probable à la fin du 1 <sup>er</sup> trimestre 2024. Date prévisionnelle de démarrage des travaux : janvier 2025.
<b>Jardin de ta sœur</b>	1 <sup>er</sup> trimestre 2024 : Préparation de Chantier (arrêtés d'autorisation, réunions de préparation avec les entreprises, réunion de présentation aux habitants). 2 <sup>ème</sup> trimestre : Démarrage du chantier avec fermeture du jardin pendant une durée prévisionnelle de 1 an.
<b>Jardin de la faïencerie</b>	Le démarrage des travaux est dépendant de l'ANDRA pour la finalisation de la dépollution radioactive et des services de l'état pour ce qui concerne les fouilles archéologiques. Les services travaillent, à la demande des élus, à un phasage des travaux afin de pouvoir ouvrir une partie du jardin aux habitants dès que possible.
<b>Rue Émile Peynaud</b>	Aménagement provisoire de la rue réalisé côté Chantecrit et côté Surson en deux impasses. La partie centrale est en attente à cause d'une parcelle privée dont les négociations pour la vente à la métropole sont bloquées. Les travaux d'aménagement définitif de la rue Emile Peynaud ne démarreront qu'après la fin du gros-œuvre des chantiers de construction prévus en cœur d'îlot et pour lesquels les permis de construire ont été délivrés.

<b>Place Lewis Brown</b>	Travaux de réseaux : décembre 2023 à avril 2024. Travaux aménagement de la place : mai à novembre 2024.
<b>Cours Balguerie-Stuttenberg</b>	Au vu de l'état du cours, la mairie de quartier a demandé l'intégration de travaux de réfection dans la programmation du service Voirie de Bordeaux Métropole. La réfection de la partie du cours Balguerie-Stuttenberg entre le cours du Médoc et la rue Chantecrit devrait donc être prévue en 2024, sous réserve des études complémentaires à mener et de l'estimation budgétaire.
<b>Extension du réseau de chaleur</b>	Les travaux sont terminés cours Edouard Vaillant, rue du commandant Hautreux et cité Chantecrit. Travaux en cours et à venir : Rue Capitaine Kleber Dupuy : en cours jusqu'au 17 novembre 2023. Cours du raccordement : prévu du 15 novembre au 1 <sup>er</sup> décembre 2023. Allée Haussmann : prévu du 26 janvier au 18 avril 2024.
<b>Construction îlot Boileau/Bourbon/Raccordement</b>	Le projet prévoit : <ul style="list-style-type: none"> <li>- 221 logements T1 / T2 (résidence étudiante).</li> <li>- 33 logements du T3 au T5.</li> </ul> Le chantier est en cours, les livraisons sont prévues au fur et à mesure de l'avancement des travaux : <ul style="list-style-type: none"> <li>- Avril 2025 : livraison de l'îlot C16 Centre Evangélique.</li> <li>- Août 2025 : livraison de l'îlot C15 Résidence étudiante.</li> <li>- Septembre 2026 : livraison de l'îlot C16 Logements.</li> </ul>

## ECHANGES AVEC LES PARTICIPANTS ET PARTICIPANTES

### Jardin de la faïencerie

« Il faut trouver une solution pour le jardin de la faïencerie. On peut avoir un planning ? »

Vincent Maurin répond qu'il n'y a malheureusement pas de planning. L'autorisation de l'ANDRa (organisme de gestion des déchets radioactifs) est obligatoire pour pouvoir intervenir sur la parcelle. Nous n'avons pas de visibilité à ce jour sur le délai de cette autorisation ni sur la durée des fouilles archéologiques à venir.

« Avec les fortes pluies, la halle s'est encore plus écroulée et est de plus en plus dangereuse pour les riverains. »

Vincent Maurin indique que la situation est connue et que le maximum est fait.

### Extension du réseau de chaleur

« Le réseau de chaleur peut-il servir pour le chauffage individuel ? »

Fanny Gabriel rappelle que ce sont les grandes résidences qui seront raccordées à ce réseau.

Vincent Maurin ajoute que les accès individuels seront étudiés dans un second temps.

### Rue Emile Peynaud

« Avec le passage des poids lourds, les murs se fissurent ce qui crée de gros problèmes. »

Fanny Gabriel explique que la procédure d'expropriation pour terminer la rue Emile Peynaud n'a pu être lancée que récemment étant donné la phase de négociation antérieure. Les travaux à venir de constructions et d'aménagement de la rue vont encore nécessiter le passage de poids lourds.

« Il y a des nids de poule. Le stationnement interdit n'est jamais respecté ce qui pose un problème pour les accès pompiers. Le panneau « interdiction de stationner » a été enlevé au niveau du portail. »

Fanny Gabriel indique que le panneau peut être remis. Une demande de réfection plus pérenne du tapis va être faite auprès du service Voirie de Bordeaux Métropole.

### **Rue Armand Dulamon**

*« Lorsqu'il y a des modifications de sens de circulation, il faudrait prévenir les riverains ».*

Fanny Gabriel précise qu'un panneau d'information devait être posé en amont du changement. La demande a été faite à l'entreprise mais le panneau est arrivé tardivement. Nous serons plus vigilants lors de la remise en place des sens de circulation initiaux, après les travaux.

### **Construction îlot Boileau/Bourbon/Raccordement**

*« Il faut penser à la sécurisation de la rue Boileau. Les véhicules stationnés sur le trottoir rendent difficile l'accès aux parkings et sont très dangereux.*

Fanny Gabriel propose l'installation de potelets ou de bordures.

### **Cours Edouard Vaillant**

*« Pour la végétalisation du cours Edouard Vaillant, elle pourrait se faire à l'intérieur de bacs. »*

Fanny Gabriel indique que le nouveau projet sera présenté lors du prochain conseil de proximité Bassins à flot en mars 2024. Le projet a pris du retard du fait de contraintes réseaux et SDIS qui ont remis en question le projet initial qui prévoyait, notamment, la plantation de 150 arbres. Il s'agit aujourd'hui de prévoir un aménagement de sécurisation de la voirie pour les piétons et les cyclistes et de travailler à l'embellissement du cours.

### **Bassins à flot**

*« Du mercredi au dimanche, le portail devant le McDonald's est obstrué. La police municipale nous répond qu'elle n'a pas de véhicule alors qu'il y a un panneau d'interdiction de stationner avec risque de fourrière. »*

Vincent Maurin répond qu'il est urgent de terminer le projet du tour des Bassins à flot et que les questions d'accès aux quais seront prises en compte.

*« Que deviennent les terrains à côté du Lidl ? »*

Fanny Gabriel explique que les anciens parkings devant les hangars G1 et G2 appartiennent au Grand Port Maritime de Bordeaux et qu'ils vont être transformés en jardins (lancement des travaux en 2024).

## **CONCLUSION DE VINCENT MAURIN**

Vincent Maurin remercie les participants et participantes et rappelle qu'il tient à mettre les sujets le plus près possible des préoccupations des habitants et habitantes.

Clôture de la réunion et intervention des représentants de l'association des habitants des péniches des Bassins à flot.